

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
DOMAINE DE
COMPETENCES
PARTHEMES

Séance du Conseil Communautaire du 25 juin 2020 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
ENVIRONNEMENT

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Modification
statutaires RéSeau11

Présents : Pascal ASSEMAT, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX,
Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Sébastien BOUSQUET,
Michel BROUSSE, Christophe BRUNEL, Karole CAFFIER,
Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM,
Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT,
Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE,
Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Jean-Marc DEUMIER,
Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER,
Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD,
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,
Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN,
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC,
Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART,
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI,
Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU,
Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND,
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
18 juin 2020

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR PUBLICATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, Henri POISSON par
Christophe BRUNEL, Nicolas RAUZY par Sébastien BOUSQUET,
Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par
Jean-Pierre GUIRAUD.

PAR DELEGATION
LE

Procurations : Brigitte BATIGNE à Sabine CHABERT, Alain CARBON à
Bernard PECH, François DEMANGEOT à Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES,
Hélène GIRAL à Giovanni ZAMAI, Priscillia GRANIER à Sabine CHABERT,
Bernard GRIMAUD à Philippe GREFFIER, Thierry MALLEVILLE à
Charles PAULY, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN, Régine SURRE à
Denis BOUILLEUX.

Signature

~~**Excusés :** Pierre BARBAUD, Javier DE LA CASA, Dominique DUBLOIS,
Cédric LEMOINE, René MERIC.~~

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Benoît MERLIN.

Monsieur le Président informe que le Président du Syndicat RéSeau11 lui a demandé de recueillir l'avis du conseil communautaire sur la délibération du Comité Syndical du 2 mars 2020 approuvant des modifications statutaires.

Cette modification statutaire porte sur la prise en compte de l'intégration de la commune de Pomas par Carcassonne Agglo au 1^{er} janvier 2020 ainsi que des modifications et ajouts d'articles.

Il précise que conformément à cette délibération, les modifications conduisent au projet de nouveaux statuts répondant à une demande de la Préfecture de l'Aude et sont régies par les dispositions de l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriale qui suppose de recueillir l'avis des collectivités adhérentes ;

Monsieur le Président donne lecture de la délibération de RéSeau11 et du projet de nouveaux statuts résultant des modifications statutaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriale, il invite le conseil communautaire à se prononcer sur ce projet de nouveaux statuts.

A la suite de cet exposé,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

DONNE un avis favorable aux modifications statutaires et aux nouveaux statuts en résultant.

MANDATE Monsieur le Président pour notifier cette décision à Monsieur le Président de RéSeau11.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 25 juin 2020



Le Président

Philippe GREFFIER.

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20200701-20200105-DE